



Rapport sur les incidences administratives et financières qu'auront pour le Secrétariat les résolutions proposées au Conseil exécutif ou à l'Assemblée de la Santé pour adoption

1. Résolution Lutte contre les infections sexuellement transmissibles : projet de stratégie mondiale

2. Lien avec le budget programme

Domaine d'activité

Santé génésique

Résultat escompté

Fourniture d'une orientation et d'un soutien adéquats pour améliorer les soins de santé sexuelle et génésique dans les pays en diffusant des normes fondées sur des données factuelles et les politiques correspondantes ainsi que des lignes directrices techniques et gestionnaires.

Fourniture d'un soutien politique et technique aux pays concernant la conception et l'application de plans généraux qui permettront de mettre en place des soins de santé sexuelle et génésique de grande qualité, d'élargir l'accès à ces services, de renforcer les ressources humaines et d'accroître les moyens de suivi et d'évaluation.

Fourniture d'un soutien technique adéquat aux pays pour obtenir une meilleure santé sexuelle et génésique par l'intermédiaire de mesures prises par les individus, les familles et les communautés.

Mobilisation et coordination de l'action entreprise au niveau international pour atteindre les objectifs internationaux en matière de développement relatifs à la santé génésique, y compris la surveillance mondiale.

VIH/SIDA

Soutien fourni aux pays en vue du renforcement des capacités de leurs systèmes de santé de riposter au VIH/SIDA et aux maladies qui lui sont associées, dont un soutien pour l'élaboration des politiques du secteur de la santé, la planification, et des activités de formation et des prestations intégrées à d'autres services, notamment de santé maternelle et infantile, de planification familiale, ainsi que de lutte contre la tuberculose et les infections sexuellement transmissibles et de traitement des toxicomanies.

(Indiquer succinctement le lien avec les résultats escomptés, les indicateurs, les cibles, les bases)

Le projet de stratégie offre un cadre à l'intérieur duquel une action mondiale accélérée peut être mise au point pour lutter contre les infections sexuellement transmissibles.

Moyennant un soutien technique adéquat, il sera possible d'accroître le nombre de pays disposant de stratégies et de plans nouveaux ou mis à jour pour renforcer l'accès à des soins de santé sexuelle et génésique de qualité, la disponibilité de ces soins, et le nombre de ceux qui utilisent ou adaptent les outils et les ressources de l'OMS sur la prévention et la prise en charge du VIH/SIDA et des infections sexuellement transmissibles.

3. Incidences financières

- a) **Coût estimatif total de la mise en oeuvre de la résolution sur toute sa durée (à US \$10 000 près, activités et personnel compris) US \$115 300 000**
- b) **Coût estimatif pour l'exercice 2006-2007 (à US \$10 000 près, activités et personnel compris) US \$23 060 000**
- c) **Sur le coût estimatif indiqué au point b), quel montant peut être inclus dans les activités programmées existantes ?**

Environ US \$4 200 000 des dépenses proposées pour l'exercice en cours peuvent être absorbées dans le cadre d'activités programmatiques existantes. Un financement complémentaire de US \$18 860 000 est nécessaire. Bien que la stratégie couvre les activités dans le cadre du budget ordinaire, il est prévu que des ressources supplémentaires seront nécessaires pour la mise en oeuvre au niveau mondial.

4. Incidences administratives

- a) **Niveaux de l'Organisation où les activités seront exécutées en précisant, le cas échéant, dans quelles Régions**

Principalement au niveau des pays bien qu'une capacité supplémentaire soit nécessaire au niveau régional pour appuyer les bureaux des représentants de l'OMS. Au Siège, les effectifs supplémentaires nécessaires seront très peu importants.

- b) **Besoins supplémentaires en personnel (indiquer le personnel supplémentaire nécessaire en équivalent plein temps, en précisant les qualifications requises)**

Au Siège, deux membres du personnel de la catégorie professionnelle ayant une expérience de la planification et de la recherche sur les infections sexuellement transmissibles et/ou le VIH ainsi que deux membres du personnel des services généraux ; au Bureau régional de la Méditerranée orientale, un point focal pour les infections sexuellement transmissibles doté d'une expérience de la planification et de la recherche sur les programmes liés à ces infections est nécessaire ; un point focal chargé des infections sexuellement transmissibles est également nécessaire au Bureau régional du Pacifique occidental. Au niveau des pays, il faudra 35 responsables de programmes nationaux ayant des connaissances en matière de planification de la lutte contre ces infections répartis comme suit : 13 dans la Région africaine, cinq dans la Région des Amériques, trois dans la Région de l'Asie du Sud-Est, cinq dans la Région européenne, quatre dans la Région de la Méditerranée orientale et cinq dans la Région du Pacifique occidental.

- c) **Calendriers (indiquer des calendriers approximatifs pour la mise en oeuvre et l'évaluation)**

L'appui et les activités de plaidoyer pour la mise en oeuvre de la stratégie commenceront au cours de l'exercice 2006-2007 ; l'accent sera mis surtout sur la période 2007-2009. Une évaluation à mi-parcours est prévue en 2010 et une évaluation détaillée au début de 2015.

= = =